



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Attractivité économique de la France

Question au Gouvernement n° 4696

Texte de la question

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

M. le président. La parole est à M. Olivier Becht.

M. Olivier Becht. Monsieur le Premier ministre, après deux années de crise sanitaire, il faut parfois des bonnes nouvelles, et c'est le cas notamment puisque notre pays est maintenant, depuis plus de trois ans, la première terre d'investissements étrangers. L'attractivité de la France est donc revenue. Le Président de la République a annoncé, hier, en Alsace, 4 milliards d'euros d'investissements étrangers, avec de nouvelles usines, ce qui représente 10 000 emplois et 16 000 CDI intérimaires qui viennent s'ajouter à d'autres investissements qui avaient déjà été annoncés, comme pour les batteries, du côté de Douai.

M. Fabien Di Filippo. Record d'inflation !

M. Olivier Becht. C'est une bonne nouvelle en matière de création de richesse, et nous en avons besoin pour financer notre modèle de protection sociale. C'est une bonne nouvelle aussi en matière d'emplois, donc de pouvoir d'achat. C'est une bonne nouvelle enfin en matière de souveraineté européenne puisque, lorsque l'on relocalise des usines en France pour produire, que ce soit de la chimie ou de la pharmacie avec du Doliprane, c'est notre indépendance qui est assurée.

J'ai la faiblesse de croire que ces bons résultats, le fait que nous ouvrons deux fois plus d'usines que l'on en ferme, sont aussi dus aux mesures qui ont été prises par les gouvernements d'Emmanuel Macron, que ce soit sur le travail, pour simplifier les procédures, connaître le coût des licenciements, que ce soit la baisse de l'impôt sur les sociétés ou la baisse des impôts de production. Nous avons également particulièrement défendu notre économie. Quelles mesures le Gouvernement compte-t-il encore prendre (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR*) pour défendre notre économie et faire en sorte, avec le ministre M. Riester, que nous améliorions encore notre attractivité ? (Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens et sur quelques bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Merci d'avoir souligné par votre question les très bonnes performances de l'économie nationale...

Un député du groupe LR . C'est toi qui as rédigé la question !

M. Jean Castex, Premier ministredont nous pouvons, je crois, sur tous les bancs, nous réjouir et être fiers. Si la cinquième édition du sommet « Choose France » n'a pas pu se tenir en présentiel compte tenu de la crise

sanitaire, elle est venue confirmer la forte attractivité et la bonne santé de notre économie. Ce sont, en effet, une vingtaine de projets représentant un total d'investissements de 4 milliards d'euros et créant plus de 10 000 emplois qui ont été annoncés hier par les entreprises étrangères ayant fait le choix de notre pays pour des raisons de fond et pour de bonnes raisons. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

La France a accueilli, entre 2017 et 2020, plus de 5 300 projets qui ont permis de créer ou de maintenir plus de 140 000 emplois dans tout le territoire. C'est une nouvelle extrêmement intéressante, et je veux préciser devant la représentation nationale que tous les territoires sont concernés,...

M. Pierre Cordier. Il faudrait venir dans les Ardennes !

M. Jean Castex, Premier ministreet vous savez combien je suis attachée à cette question. Partout, de l'Alsace au sud-ouest, du nord au sud, les investissements sont répartis.

Ces investissements étrangers ne concernent pas, contrairement à ce que j'entends, que la high-tech, mais beaucoup l'industrie, vous l'avez dit. Là aussi parlons clair : depuis 1980 et jusqu'à récemment, en moyenne la France a perdu 50 000 emplois industriels par an. Depuis 2017, la France a recréé 30 000 emplois industriels. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.*) Certes, nous sommes loin d'avoir récupéré ce qui a été perdu, mais c'est une tendance forte incarnée par le plan de relance qu'il nous faut absolument consolider, vous avez raison.

M. Fabien Di Filippo. Il faudra rembourser !

M. Jean Castex, Premier ministre . Ces résultats ne doivent rien au hasard. C'est la politique économique menée par le Gouvernement à l'instigation du Président de la République qui l'explique. Je précise qu'ils sont en parfaite cohérence avec nos résultats en matière de croissance. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens. – Protestations sur plusieurs bancs du groupe LR.*) La France connaît la plus forte croissance de la zone euro. Quant aux résultats que nous avons sur le front du chômage, je rappelle que 575 000 emplois nets ont été créés au cours des trois premiers trimestres de 2021.

Sur l'inflation, puisque vous m'interrogez, le taux de la France était en décembre de 2,9 % contre 6 % en Allemagne, 5,1 % au Royaume-Uni, 5,5 % en Espagne et 3,9 % en Italie. Là encore, la France se distingue par ses meilleures performances ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Le plan de relance porte ses fruits et sera prolongé par le plan France 2030. Quant à ceux qui en douteraient – mais il n'y en a pas ici –, je les invite à prendre connaissance des déclarations du lauréat du prix Nobel d'économie, Paul Krugman, qui indiquait lundi dernier que la France figurait parmi les économies les plus performantes dans la gestion de la crise ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Becht](#)

Circonscription : Haut-Rhin (5^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4696

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 janvier 2022](#)